

se
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 76-325 du 30 décembre 1976

portant affectation de Magistrats.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret n° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU la loi n° 65-5 du 20 Avril 1965, portant statut de la Magistrature et les textes modificatifs subséquents ;
VU l'arrêté n° 67/MJL-231 du 6 Août 1974, portant affectation de la Camarade BANKOLE Fernande en qualité de Présidente par intérim du Tribunal de première instance d'Abomey ;
VU la note de service n° 97/MJL-231 du 24 Juin 1975, portant nomination du Camarade Henri AMOUSSOU-KPAKPA en qualité de Directeur des Affaires Civiles et pénales par intérim ;
VU la note de service n° 109/MJLAS-CAB-231 du 22 Juillet 1976, portant mise du Camarade Henri AMOUSSOU-KPAKPA à la disposition du Président de la Cour d'Appel de Cotonou ;
SUR proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice de la Législation et des Affaires Sociales ;
Après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa séance du 5 Août 1976 ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.— Sont et demeurent abrogés :

- l'arrêté n° 67/MJL-23 du 6 Août 1974 en ce qui concerne la Camarade BANKOLE Fernande ;
- les notes de service n° 97/MJL-231 du 24 Juin 1975 et n° 109/MJLAS-CAB-231 du 22 Juillet 1976 en ce qui concerne AMOUSSOU-KPAKPA Henri.

.../...

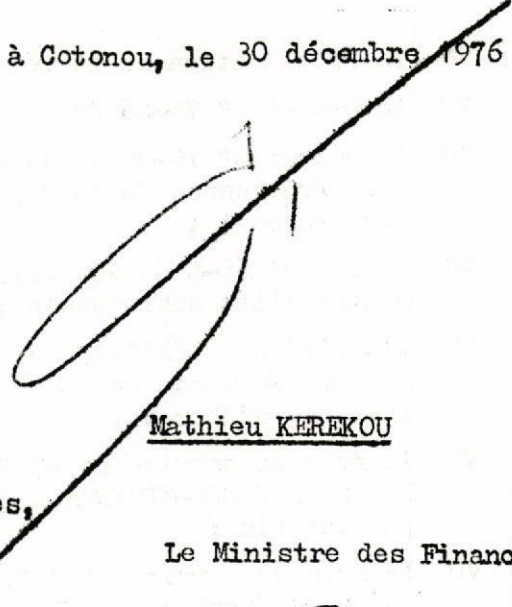
Article 2.- La Camarade Henri AMOUSSOU-KPAKPA est nommé Président par intérim du Tribunal de lère Instance d'Abomey.

Article 3.- La Camarade BANKOLE Fernande est affectée au Tribunal de Première Instance de Cotonou pour y servir en qualité de Juge d'Instruction.

Article 4.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 décembre 1976

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



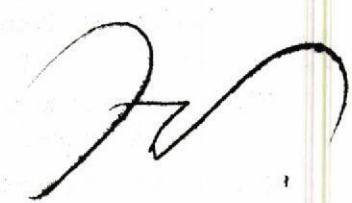
Mathieu KEREKOU

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
de la Législation et des Affaires Sociales,

Le Ministre des Finances,



Djibril MORIBA



Isidore AMOUSSOU

Ampliatiions : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4 SPD 2 MJLAS 10 autres ministères 14
IAA-IGF-DCCT-ONEPI-Gde Chanc 5 DPE-DGAJL-INSAE 6 DB-DCF-Solde 6 DI 4 Trésor 4
PCA 4 PG 2 DAFA au MJLAS 2 BN 2 UNB 2 FSJEP 2 Intéressés 2 JORPB 1.-Tribunal
de Première Instance de COTONOU 2 Tribunal de Première Instance d'Abomey 2.-